

Péréquation intercantonale

Genève et Vaud estiment qu'ils paient encore trop

La Confédération propose d'alléger un peu leur fardeau. Pas suffisant, clament les ministres des Finances

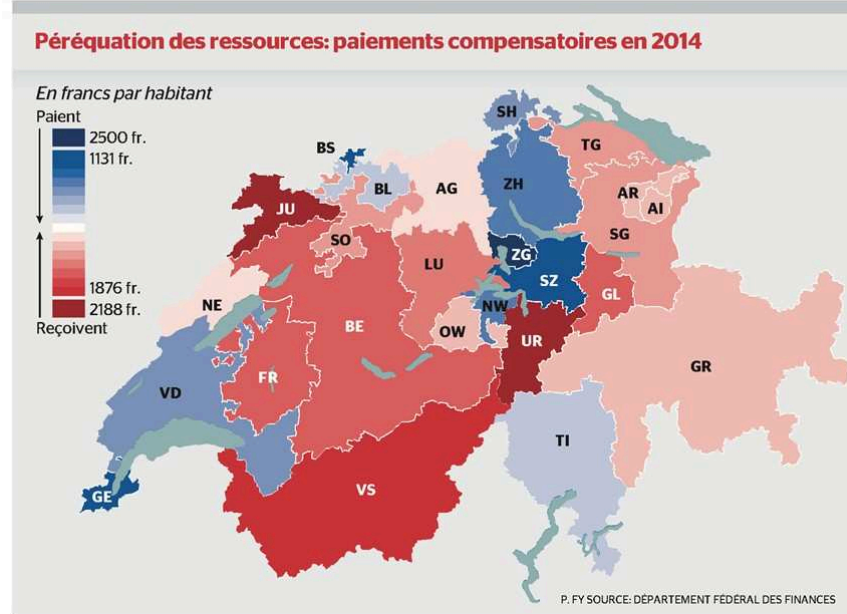
Arthur Grosjean Berne

La Confédération fait un petit geste envers Genève et Vaud. Elle est d'accord qu'ils participent un peu moins au pot commun qui permet d'aplanir les disparités financières entre cantons. Genève paierait 28 millions en moins et Vaud 8 millions. Pas suffisant, clament de concert les deux conseillers d'Etat chargés des Finances cantonales.

Pour bien comprendre le problème, il faut savoir que, chaque année, les cantons forts économiquement viennent en aide aux cantons faibles. Genève et Vaud, comme Zurich et Zoug, font partie de la première catégorie. Hormis Vaud et Genève, les autres cantons romands, ainsi qu'une majorité des cantons alémaniques, reçoivent eux de l'argent (voir *infographie*). Les cantons forts versent dans le fonds 1,5 milliard de francs; la Confédération, elle, met 2,2 milliards sur la table; 3,7 milliards qui vont donc dans l'escarcelle des cantons faibles.

Riposte politique

Hier, à Berne, Eveline Widmer-Schlumpf a tiré un bilan positif de cette péréquation financière. La ministre des Finances estime que c'est un succès puisque le mécanisme a permis aux cantons faibles comme Uri d'évoluer dans la bonne direction, à savoir d'être moins en position de dépendance. Du coup, elle propose de réduire un peu la voilure du fonds à l'avenir. La Confédération verserait 166 millions de moins. Bonne princesse, elle en profite pour donner



un sucre aux cantons forts en les exonérant d'une centaine de millions.

Genève et Vaud considèrent que la Confédération ne crache pas assez au bassinet. Ils avaient fait toute une série de propositions techniques pour modifier les règles de la péréquation. Cela aurait eu comme conséquence de soulager la facture des cantons forts et d'augmenter la participation de la Confédération de près d'un demi-milliard. Eveline Widmer-Schlumpf a démolie ce projet hier en trois coups de cuiller à pot. Selon elle, les modifications n'améliorent rien et ont le gros désavantage de grever la caisse fédérale.

Genève et Vaud vont analyser les arguments qui leur sont opposés. Et surtout, ils vont préparer la riposte politique devant le Parlement, qui aura le dernier mot. Pascal Broulis, le ministre vaudois des Finances, a déjà son axe de

bataille. Il ne va pas s'en prendre aux cantons faibles pour éviter de rouvrir une guerre intercantonale. En revanche, il va insister sur la nécessité pour la Confédération de mettre davantage la main à la poche. «C'est normal. Elle encaisse désormais plus d'argent sur l'impôt fédéral direct. Et puis, elle nous a transféré les charges dynamiques (vieillesse, santé, social), qui augmentent, alors qu'elle garde les charges statiques (routes), qui restent stables.»

Les défauts persistent

Serge Dal Busco, son homologue genevois, est sur la même longueur d'onde. Il est déçu que la Confédération ne corrige pas les défauts actuels du fonds de péréquation. Notamment celui qui oblige les cantons forts à payer la facture complète quand un des leurs enregistre un revers économique. «Je déplore aussi que certains cantons

aient profité de la péréquation pour se lancer dans une politique fiscale agressive», poursuit le conseiller d'Etat.

A côté de cette dispute entre cantons et Confédération sur le fonds de péréquation 2016-2019, une autre bataille nettement plus importante se profile à l'horizon. Elle touche la troisième réforme de l'imposition des entreprises. Les cantons, et notamment Genève et Vaud, doivent mettre un frein aux cadeaux fiscaux en faveur des entreprises étrangères. Ils devront aligner vers le bas l'imposition des entreprises suisses. Cela va se traduire par d'énormes pertes fiscales. Et, là aussi, la Confédération est appelée en renfort. Elle a déjà dit oui, mais reste à savoir combien elle sera prête à lâcher. Sur ce dossier aussi, Genève et Vaud partent unis. Le futur régime des entreprises sera mis en consultation à la fin d'août ou au début de septembre.